

Osez la natation
en eau libre !
Comité Départemental de Natation de la Gironde

500M
1500M
3000M

Osez Lacanau !

Le Dimanche 3 oct 2021

AU LAC DU MOUTCHIC - LACANAU
PAR VAL DE L'EYRE NATATION ET ANDERNOS ESPADONS THALASSA

“ Ne limitez pas vos défis, défiez vos limites ! ”



Contact :

osez.lacanau@v2lnatation.com

REGLEMENT OSEZ LACANAU 2021

Révision 02


- 1 – COMMENT S'INSCRIRE
- 2 – CONDITIONS POUR S'INSCRIRE
- 3 – EPREUVES, HORAIRES, DELAI DE COURSES
- 4 - EQUIPEMENTS
- 5 – DROIT A L'IMAGE
- 6 – CLASSEMENT ET PODIUM
- 7 – SECURITE
- 8 – ENVIRONNEMENT
- 9 – ASSURANCES
- 10 - ACCEPTATION
- 11- PARCOURS



Val de l'Eyre Natation





EN RESUME OSEZ LACANAU 3 octobre 2021

Inscriptions en ligne avant le 29 septembre minuit ou sur place le 3 octobre

 <https://ffnatation33.org> « onglet Osez Lacanau » ou fneaulibre.fr « évènement/inscription, Octobre »

 **Le jour J, apporter votre Carte National d'Identité et une autorisation parentale pour les mineurs.**

Dispositions COVID

-  Mise en place d'un village « Osez Lacanau » avec contrôle du Pass Sanitaire à l'entrée.
-  Pass Sanitaire obligatoire pour toutes les personnes nées **avant le 4 octobre 2009**.
-  Port du masque fortement recommandé dans le village et à l'extérieur à proximité de la manifestation
-  Ravitaillement allégé ⇒ des bénévoles feront le service

Epreuves, horaires et catégories


Distance	Retrait dossard	Départ de la course	Catégories	Combinaison néoprène
3000 m	9h – 10h	10H30	- Pour les licenciés FFN, FFtri et FFHandi : ≥ 12 ans - Pour les non licenciés : ≥14 ans	Usage libre (\$4)
1500 m	11H30 - 12H30	13H	- Pour les licenciés FFN, FFtri et FFHandi : ≥11 ans - Pour les non licenciés : ≥13 ans	
500 m	13H – 14H	14H30	- 8 ans et plus	

 Chronométrage électronique avec temps pris à l'arche d'arrivée.

Tarifs

 **Licenciés FFN compétition et Eau Libre Promotionnelle :**

3000 m : 20 € 1500 m : 16 € 500 m : 12 €

 **Autres cas : 10 € supplémentaires** au prix de base seront demandés pour obtenir une licence promotionnelle FFN Eau libre, valable 1 an à partir du 3 Octobre 2021.

 **Inscriptions sur place : majoration de 5€**

REGLEMENT OSEZ LACANAU 2021

Révision 02

1 – COMMENT S'INSCRIRE

Inscriptions en ligne :

Pour tout engagement à l'une des épreuves d'Osez Lacanau, merci de vous rendre sur le site <https://ffnatation33.org> « onglet Osez Lacanau » ou ffneaulibre.fr – évènement/inscription, Octobre.

Les inscriptions en ligne sont possibles jusqu'au vendredi 1^{er} octobre 2021 inclus.

Inscriptions sur place le jour des épreuves :

Il est possible de s'inscrire le jour même de l'épreuve en respectant les horaires donnés au § 3.

2 – CONDITIONS POUR S'INSCRIRE

- **Les nageurs titulaires d'une licence FFN, FFHandi, FFN Eau Libre promotionnelle**

Les nageurs titulaires d'une licence FFN ou FFHandi valide pour la saison sportive 2021-2022 ou « FFN eau Libre Promotionnelle » pourront participer aux épreuves sans fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Natation en eau libre de moins d'un an à la date de la manifestation.

- **Pour tous les autres nageurs**

La licence FFN Eau Libre promotionnelle (FFN EL promo) sera obligatoire. Elle a un coût de 10€ et est valable une année de date à date. Avec cette licence **FFN EL Promo**, vous pourrez vous engager sur toutes les autres manifestations de Natation en eau libre comme étant licencié FFN. Plus particulièrement, « Osez Lacanau 2021 » la licence que vous prendrez pour le 3 octobre 2021 vous permettra de participer aux « Osez Arcachon, Hostens, Libourne, Bombannes, Bordeaux Lac » de 2022.

- **Documents à fournir pour une inscription en ligne ou à apporter pour une inscription le jour J**
Le tableau page suivante récapitule les conditions d'inscription.

- **Autres conditions**

Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son engagement à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant d'Osez Lacanau.

Conditions d'inscription



Documents, tarifs et limite d'âge

		limites d'âge			Documents pour inscription sur le site internet avant le 01 octobre 2021 à 20h00 ou à apporter le jour J si inscription sur place			
		500m	1500m	3000m	licence de votre club	Licence FFN EL promo	Certificat médical ⁽¹⁾	Autorisation parentale pour les mineurs
Epreuves								
TARIFS		12€	16€	20€	-	10€	-	-
1	Licenciés FFN/FFHandi	≥ 8ans	≥11ans	≥12an	à fournir	-	-	à fournir
	Licencié FFN EL promo	≥8ans	≥13ans	≥14ans	-	à fournir	-	à fournir
2	<u>licenciés</u> - FFTri - FFESSM	≥8ans	≥11ans	≥12ans	à fournir	à prendre	-	à fournir
	Non licenciés	≥8ans	≥13ans	≥14ans	-	à prendre	à fournir	à fournir

(1) : certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en eau libre.

Une majoration de 5€ sera appliquée pour chaque inscription sur place.



Challenge FAMILLE

Un challenge famille est proposé sur la distance 500 m. Pour s'inscrire il suffit d'être 2 participants de la même famille dont un enfant de moins de 14 ans (né après le 31 décembre 2007). Le prix de l'inscription du duo « famille » est de 22€ pour 2 licenciés (cas 1 du tableau ci-dessus), 32€ pour un licencié et un non licencié (cas 1 et 2 du tableau ci-dessus), 42€ pour 2 non licenciés (cas 2 du tableau ci-dessus).

3 – EPREUVES, HORAIRE, DELAIS DE COURSE

Inscription et/ou retrait des dossards

A leur arrivée sur le site, les nageurs déjà inscrits sur internet et les nageurs souhaitant s'inscrire le jour J doivent se présenter au stand accueil avec **leur Carte d'Identité et autorisation parentale pour les mineurs** selon les horaires donnés ci-dessous. Ils finaliseront leur inscription et retireront leurs dossards.

Si un participant est inscrit à plusieurs courses, il doit retirer son dossard pour chaque course dans le créneau horaire donné ci-dessous.

A la fin de la période de retrait des dossards, le compétiteur a l'obligation de se présenter à la chambre d'appel (voir § 7 sécurité).

Distance	Retrait dossard	Départ de la course	Délais de course
3000 m	9H00 – 10H00	10H30	90 minutes
1500 m	11H30 – 12H30	13H00	60 minutes
500 m	13H00 - 14H00	14H30	45 minutes

Assistance

Pour les personnes à mobilités réduites, une adaptation et un accompagnement pourra se faire tout au long de votre parcours. Merci de contacter l'organisation **avant le 29 septembre**.

Délais courses

Les officiels sortiront les nageurs de l'eau après le délai indiqué si le nageur n'est pas arrivé.

4 – EQUIPEMENTS

Le compétiteur accepte de se faire inscrire au feutre indélébile (ou équivalent) son numéro de dossard au dos des mains, sur l'épaule et sur les bras.

Le port des palmes et/ou du tuba est interdit, ainsi que tout matériel aidant à la flottabilité (type pull-boy).

Le port du bonnet de bain est obligatoire (aide à la localisation d'un nageur).

En dérogation à la règle FINA sur les combinaisons, port de combinaisons pour les courses 3000m, 1500 m et 500 m :

- si la température de l'eau est inférieure à 18 degrés et supérieure à 16 degrés (sinon pas de course):
le port de la combinaison néoprène est obligatoire
- si la température de l'eau est comprise entre 18°C et 20°C :
le port de la combinaison néoprène est fortement recommandée
- si la température de l'eau est supérieure à 20°C :
le port de la combinaison néoprène est autorisée
- si la température de l'eau est supérieure à 24,5°C :
le port de la combinaison néoprène est fortement déconseillée
- le juge-arbitre en chef pourra autoriser le port d'une bouée restube, pour les nageurs qui en feront la demande. En cas d'utilisation (gonflement), le nageur ne sera pas classé.

5 – DROIT A L'IMAGE

Un photographe et un pilote de drone professionnel pourront être présents tout au long de la journée du 3 octobre.




De par sa participation à Osez Lacanau, chaque participant autorise expressément l'organisateur et/ou ses ayants-droits à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre d'Osez Lacanau en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires applicables, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

6 – CLASSEMENTS ET PODIUMS

Pour être classés, les nageurs devront effectuer le parcours dans son intégralité. Ils ne devront pas s'accrocher à une embarcation.

En s'inscrivant, chaque participant autorise expressément l'organisateur à faire paraître son nom dans les résultats et les classements.

Après chaque course, plusieurs podiums récompenseront les nageurs suivants :

-  **3000 mètres :** Podium Femme toutes catégories (3 premières)
Podium Homme toutes catégories (3 premiers)
-  **1500 mètres :** Podium Femme toutes catégories (3 premières)
Podium Homme toutes catégories (3 premiers)
-  **500 mètres :** Podium Femme toutes catégories (3 premières)
Podium Homme toutes catégories (3 premiers)
Podium famille* (première famille)

**2 personnes de la même famille dont une de moins de 14 ans (né après le 31 décembre 2008)*

Les classements des courses seront mis en ligne sur le site <http://eaulibre.ffnatation33.org> à l'issue de la manifestation.

7 – SECURITE

En cas de force majeure (température de l'eau, condition météorologique, condition sécurité, ...), les organisateurs peuvent décider d'annuler la course sans qu'aucun remboursement ni dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents.

L'information d'annulation sera publiée sur le site <https://ffnatation33.org> et/ou [plateforme FFN eau libre](#)

Une fois dans la chambre d'appel, le compétiteur a l'obligation d'avertir les organisateurs s'il souhaite la quitter et donc abandonner la course.

Une fois dans la chambre d'appel, le compétiteur doit écouter attentivement le briefing de course et de sécurité.

En course, le compétiteur ne doit pas regagner le rivage par lui-même, il doit se manifester auprès du service de sécurité sur eau.

La sécurité sur eau sera assurée en encadrant les nageurs le long du tracé par des surveillants sur des embarcations du type paddles, canoés, ... et avec au moins une embarcation motorisée.

Un poste de secours sera présent à terre pour la sécurité des nageurs et des personnes sur le site.

Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à suivre les nageurs avec une embarcation personnelle de type stand up paddle, canoë, bateau à rames, etc...

8 – ENVIRONNEMENT

En s'inscrivant à Osez Lacanau, le participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces traversés.

Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets (doses énergétiques, papiers, emballages, plastiques...) sur le parcours et de manière générale sur tout le site.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages et utiliser les poubelles et lieux signalisés par l'organisation pour s'en débarrasser.

9 – ASSURANCES

Assurance Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, de celle de l'ensemble de l'équipe d'organisation d'Osez Lacanau et de tous les participants.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, la garantie correspondante est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à des tiers à l'occasion du déroulement de la manifestation. Elle ne prend effet que sur l'itinéraire officiel, pendant la durée de l'épreuve, pour des participants régulièrement inscrits et en course.

Cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont les participants pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif de ladite assurance peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Assurance Dommage Matériel : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur. Les participants reconnaissent la non-responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte. Les objets, accessoires remis à des tierces personnes pendant l'épreuve (membre de l'organisation ou non) le seront sous l'entière responsabilité du participant déposant.

Décharge de responsabilité : en s'inscrivant et en prenant part à Osez Lacanau, chaque participant accepte que, dans la limite des dispositions législatives applicables, ni la ville de Lacanau, ni l'association Val de l'Eyre Natation, ni l'association Andernos Espadons Thalassa, ni le Comité Départemental de Natation de la Gironde, ne sauraient être tenus responsables en cas de perte, d'accident, de blessure ou de maladie. En acceptant les conditions d'inscription et le présent règlement, chaque participant reconnaît et assume sa pleine responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant toute la durée de la manifestation et à l'occasion des trajets aller et/ou retour.

10 – ACCEPTATION

Acceptation du règlement : la participation à Osez Lacanau implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement. L'organisateur d'Osez Lacanau se réserve le droit de le modifier, notamment, pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités compétentes. Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses dans leur intégralité.

11 – PARCOURS

